

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* propose aux étudiants en formation initiale (FI) et continue (FC) une spécialisation progressive au cours des trois années de formation vers quatre spécialités :

- *Activités physique adaptées et santé (APAS)*
- *Éducation et motricité (EM)*
- *Entraînement sportif (ES)*
- *Management du sport (MS)*

Cette formation offre une possibilité de professionnalisation à l'issue de la licence ou une continuité en master.

L'offre de formation régionale limitrophe positionne l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS de Clermont Ferrand au centre d'un bassin de recrutement relativement vaste sans antenne STAPS à proximité. L'UFR STAPS travaille en collaboration avec plusieurs autres établissements de l'Université Blaise Pascal, avec lesquelles sont établies certaines passerelles et également avec de nombreux secteurs professionnels visés par les spécialités.

L'offre de formation est très diversifiée, même si on peut regretter une certaine étanchéité entre les différentes spécialités.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence forme essentiellement à l'intervention auprès de divers publics (clubs, associations, structures scolaires, médicales, sanitaires et sociales). Les compétences demandées dans le domaine de l'intervention concernent essentiellement trois spécialités (*EM, ES, APAS*). L'étudiant doit être capable de réinvestir ses connaissances scientifiques pluridisciplinaires pour construire une action pédagogique et/ou technique adaptée à différents publics (enfants, adolescents, adultes, seniors).

La logique d'ouverture sur les secteurs professionnels à travers la mise en stage dans différents types de structures est visible de la première à la troisième année de licence (L1-L3). Pour certaines spécialités (*ES, APAS*), les conventions de partenariat avec certains organismes permettent de tisser des liens forts entre formation et secteur professionnel. Cela favorise la compréhension des enjeux ainsi que l'intégration des étudiants au monde du travail en situation réelle.

Pour chaque spécialité, les laboratoires de l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand ou les laboratoires d'accueil des enseignants-chercheurs alimentent les contenus des cursus.

Les membres de l'équipe pédagogique associés aux intervenants professionnels, pour les différentes spécialités, montrent des liens forts avec le tissu économique et professionnel local. Ceux-ci sont très variables suivant les spécialités. En *EM, ES* et *APAS* les liens apparaissent très clairement, en *MS* les liens sont beaucoup moins évidents.

La licence *STAPS* conduit à la fois à une professionnalisation mais également apparaît clairement comme une préparation aux différents masters très spécifiques de Clermont-Ferrand.

Points forts :

- Une offre de formation diversifiée et pluridisciplinaire avec un équilibre entre les différentes sciences d'appuis.
- Réponse aux attentes des certifications professionnelles existantes.
- Forts liens avec le monde professionnel selon les spécialités.
- Le système d'aide à la réussite proposé aux étudiants dès la première année participe à lutter contre le décrochage.

Points faibles :

- Absence de livret personnel de compétences.
- Manque de lien entre les spécialités qui fonctionnent de façon trop autonome après le tronc commun.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement qui permettrait de renforcer les liens et la visibilité des secteurs professionnels de chaque spécialité.

Recommandations :

Le lien de formation avec l'UFR Médecine découlant de la convention nationale CDM/C3M, notamment en cursus APAS, devrait être mis en œuvre afin de garantir une meilleure reconnaissance et prise en compte des potentialités des professionnels formés par ce cursus. Il serait souhaitable de préciser les raisons stratégiques d'ouverture ou fermeture des autres diplômes (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités sportives ou culturelles* ouvert en 2015 et licence professionnelle (LP) *Tourisme et loisirs sportifs en moyenne montagne* fermée en 2015) pour avoir un affichage plus cohérent. Il serait intéressant d'apporter des éléments permettant de comprendre la gestion des flux à l'entrée de la première année de licence STAPS.

Analyse

| | |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La licence STAPS propose aux étudiants de l'académie de Clermont Ferrand une offre diversifiée permettant d'accéder à des formations de niveau master à l'issue des trois années de cursus. Ce cursus permet également, à ceux qui le souhaitent après une licence, d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour engager une activité professionnelle. La présentation de l'organisation des trois années de cursus montre une volonté d'offrir diverses possibilités aux étudiants. L'éventail des approches scientifiques relevant du domaine STAPS y est représenté. Même si toutes les spécialités ne débouchent pas sur la possibilité d'accéder à un master localement (notamment pour <i>Entrainement sportif</i>), la formation permet d'acquérir les compétences initiales.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>Cette licence STAPS est la seule de l'académie permettant d'assurer l'offre universitaire en parallèle de l'offre sportive proposée par les brevets professionnels de Jeunesse et sport (centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) et associations pour le développement professionnel des sportifs). La licence est complémentaire des formations médicales et paramédicales : une intégration est possible en deuxième année de licence (L2) à partir de la première année commune des études de santé (PACES) et de prépa-kiné. Elle fonctionne de façon autonome vis-à-vis des autres formations STAPS limitrophes. L'offre de formation fait également apparaître des diplômes d'université (DU) et des passerelles via les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE), en permettant d'intégrer des professionnels en formation continue en plus des cursus classiques en STAPS.</p> |

| | |
|------------------------|---|
| Equipe pédagogique | La composition de l'équipe pédagogique associant des universitaires essentiellement issus de la section 74 (STAPS), des enseignants du second degré et des professionnels dans les différentes spécialités (<i>EM, ES, APAS, MS</i>) montre une volonté d'assurer les formations proposées par des approches diversifiées, en lien avec les spécialités développées dans cet UFR, donnant ainsi un contenu académique diversifié et un lien fort avec le monde professionnel. Chaque membre de l'équipe ayant la possibilité de siéger dans les jurys et commissions pédagogiques. |
| Effectifs et résultats | Le nombre d'étudiants entrant en première année de licence a d'abord connu une faible baisse puis une forte augmentation lors du dernier quinquennal. La réussite étant fortement liée à la possibilité de suivi personnel, à l'encadrement des étudiants et aux lieux de stages ; elle est inversement proportionnelle aux effectifs. La licence <i>STAPS</i> est donc « victime » de son succès, mais les taux de réussite à l'issue de la troisième année restent relativement élevés et stables sur la période évaluée. Pour les licences en deuxième et troisième année, les taux de réussites sont relativement stables. La poursuite d'études universitaires reste le choix majoritaire pour les étudiants. Les étudiants qui ont choisi les cursus <i>ES</i> ou <i>APAS</i> sont les plus nombreux à se professionnaliser après la troisième année. |

| | |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche | La place de la recherche augmente progressivement de la L1 à la L3, grâce à un adossement aux laboratoires locaux, d'où sont issus la plupart des enseignants-chercheurs, en lien avec les thématiques de recherche spécifiques qui y sont développées. Les axes des différents laboratoires de la composante sont utilisés comme supports à certains enseignements : le laboratoire des Adaptations métaboliques à l'exercice en conditions physiologiques et pathologiques (AME2P) et le laboratoire "Activité, connaissance, transmission et éducation" (ACTÉ). D'autres laboratoires de la région sont mis à contribution pour les sciences de la gestion et la biomécanique. |
| Place de la professionnalisation | Les liens avec le milieu professionnel sont présents et spécifiques au niveau de chaque spécialité. Le pourcentage d'intervenant augmente au fil du cursus, notamment en semestre 4, 5 et 6. Les vacataires professionnels assurent à la fois des contenus théoriques, mais essentiellement des travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), du tutorat et de l'accueil en stage. Des conventions de partenariat sont signées avec le monde socio-économique, favorisant le lien entre la formation théorique et pratique, la mise en stage et la professionnalisation. |
| Place des projets et stages | L'ensemble des spécialités propose des stages et des projets se trouvant au centre de la formation de licence <i>STAPS</i> . Les contenus de formation sont une alternance d'acquisition de connaissances et de mise en œuvre de compétences dans des projets portés dans les spécialités, permettant de créer du lien entre les apports académiques et les attendus professionnels. La mise en stage est plus ou moins aisée selon les effectifs présents dans chaque spécialité (entre 50 heures et 100 heures en L2 et L3). Une partie de la formation fait appel à des approches pédagogiques qui demandent aux étudiants de s'investir par eux-mêmes. Cette forme de responsabilisation est formatrice notamment à travers les projets construits par les étudiants. Des projets préprofessionnels de formation viennent compléter les unités d'enseignement de stage. Des micro-projets sont mis en place au sein du parcours <i>Management du sport</i> . |
| Place de l'international | La licence <i>STAPS</i> n'a pas une politique spécifique d'internationalisation. A l'initiative des étudiants, une mobilité en Europe ou au Canada peut se faire en L2 et L3. L'anglais est enseigné comme outil d'échange avec les établissements étrangers : chaque année d'études comportant une unité d'enseignement (UE) d'anglais. La sensibilisation à l'international par l'approche de sujets concrets et l'utilisation des moyens numériques pour communiquer avec des étudiants d'universités étrangères permettent d'engager des échanges. |

| | |
|---|--|
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement essentiellement régional s'effectue après le bac. Tous les types de bac sont représentés. Les limites du système admission post bac (APB) ont favorisé la mise en place de dispositifs d'aides et de soutien aux étudiants (méthodologie du travail universitaire (MTU), TP et TD individualisés) proposés au début du cursus et renforcés par un travail sur les objectifs professionnels effectué dans le cadre des choix de spécialités. Ce projet professionnel et de formation (PPF) est à la fois un objectif et un outil permettant d'impliquer l'étudiant dans son parcours universitaire. La présence d'une offre d'enseignements de soutien lors des deux premières années est également un moyen de combattre le décrochage de certains étudiants. Une orientation s'effectue au début du semestre 4, avec une réorientation possible à la fin de ce semestre. Mais les passerelles restent surtout construites entre les spécialités STAPS. Les quelques collaborations avec d'autres composantes de l'UBP restent relativement marginales.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Les cours magistraux (CM), TD et TP sont répartis essentiellement en fonction des effectifs ; plus de CM en première année, les stages arrivant en second année. La répartition initiale favorisant les TD et TP a été limitée par les problématiques de gestion des flux ces dernières années. Il existe une volonté de limiter les enseignements à 4 heures de CM par jour et de favoriser une organisation quotidienne qui limite la journée continue. Les contraintes matérielles d'accès à certaines installations ne permettent pas toujours de tenir cet objectif. L'utilisation du numérique s'effectue tout au long du cursus de licence, via l'espace numérique de travail (ENT - cours en ligne, emploi du temps etc.) et également pour les cours de langue et projet d'enseignement virtuel en ligne (projet CLAVIER - <i>Connected Learning and Virtual Intercultural Exchange Research Network</i>). Un objectif étant que les étudiants atteignent le niveau C2i (certification informatique et internet). La maîtrise du numérique apparaît comme un moyen d'accéder à l'information mais aussi une compétence à développer en tant que telle.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les modalités d'évaluations sont validées par le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU, devenu commission formation et vie universitaire en 2013) de l'Université Blaise Pascal. Les étudiants sont prévenus pendant le semestre du détail des modalités, qui sont également disponibles en ligne.</p> <p>La présence des professionnels dans les jurys permet d'avoir des avis non académiques lors des délibérations.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Il n'existe pas de livret ou de portefeuille individuel de validation des compétences. Les diplômes sont construits en fonction des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des certifications visées (cartes professionnelles sous contrôle des services déconcentrés de l'Etat). Des professionnels siègent aux jurys et contribuent à la validation des compétences visées car les connaissances et compétences attendues en fin de formation de L2 sont centrées sur la capacité de l'étudiant à pouvoir intervenir comme professionnel de l'activité physique à Bac+2, ce qui lui permet de pouvoir demander sa première carte professionnelle.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Les diplômés sont recontactés par l'UFR STAPS après neuf et 21 mois au sortir de ce cursus. L'Observatoire de la vie universitaire (OVU) réalise une enquête à 36 mois.</p> <p>Les retours montrent que le taux de professionnalisation est important sans toutefois préciser si l'emploi correspond à la spécialité étudiée. Peu d'étudiants restent en recherche d'emploi 21 mois après la fin de la troisième année licence ; sachant qu'une majeure partie d'entre eux intègre un master.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, et assez peu d'interactions entre les années et les spécialités, en termes de pilotage et de retour sur la formation.</p> <p>Ce sont les commissions pédagogiques de chaque spécialité qui remplissent cette fonction en lien avec les intervenants professionnels. L'évaluation de la formation par les étudiants s'effectue en fin d'année par l'intermédiaire de l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université.</p> |

Observations de l'établissement

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Licence STAPS mentions Education et Motricité, Entraînement Sportif, Management du Sport, Activités Physiques Adaptées et Santé

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation sur notre formation de licence STAPS mentions Education et Motricité, Entraînement Sportif, Management du Sport, Activités Physiques Adaptées et Santé, ainsi que du DEUST.

La synthèse des points forts, faibles et recommandations que propose cette évaluation nous serviront à focaliser notre attention sur les aspects évoquées pour notre projet de formation 2017-2021.

Certains points tiennent essentiellement à la mise en place de certains dispositifs comme le livret de compétences ou le conseil de perfectionnement. D'autres comme la construction plus consistante de liens entre les spécialités (qui vont devenir des parcours de la même mention STAPS) sont plus délicats. En effet, en même temps que la formation en licence doit garantir une certaine « transversalité » STAPS, chacun des parcours doit respecter le cahier des charges spécifique contenu dans sa fiche RNCP.

Concernant le lien entre la formation et la convention C3D-CDM pour la spécialité APAS. Le responsable pédagogique de la licence APAS a fait partie du groupe de travail sur la mise en place de cette convention et connaît donc très bien cette convention. En l'état, la mention APAS répond à la quasi-totalité des éléments du cahier des charges de cette formation et il existe déjà des échanges d'enseignants entre STAPS et médecine (enseignants-chercheurs STAPS enseignant dans les formations dispensées par la Faculté de Médecine, et hospitalo-universitaires enseignant dans les formations STAPS), notamment parce que le laboratoire AME2P est historiquement issu d'un laboratoire interuniversitaire regroupant STAPS et médecine du Sport. Les éléments de la licence non-conformes au cahier des charges présenté dans la convention ont par ailleurs été modifiés (augmentation du volume horaire de stage depuis 2014) ou sont en passe de l'être (mise en place de la formation à l'Education Thérapeutique du Patient dans la prochaine offre de formation 2017-2021).

Sur la question de la gestion des flux à l'entrée de la première année, les moyens humains et matériels (installations sportives notamment, mais aussi salles de cours) mis à disposition de l'UFRSTAPS par l'Université ne permettent pas de dépasser une capacité de 400 étudiants en première année. L'augmentation au-delà de ce nombre en 2013 est liée avant tout à un manque d'anticipation sur les règles imposées à APB. Depuis, cette capacité d'accueil a été mise en œuvre, avec toutefois l'engagement d'accueillir l'ensemble des vœux 1 APB bacheliers de l'académie.

Enfin, les raisons stratégiques d'ouverture ou de fermeture de certains diplômes (DEUST AGAPS ouvert en 2015, Licence professionnelle Tourisme et Loisir Sportif en moyenne montagne fermée en 2015) tiennent essentiellement à l'adaptation de notre offre de formation à la dynamique de du marché du travail, en relation avec le développement des formations éventuellement concurrentes sur le « marché » de la formation.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD